



Croix-Rouge Valais, Association cantonale
Rue Chne Berchtold 10, CP 310, 1951 Sion

Programme des cours 2012

Croix-Rouge Valais
Rotes Kreuz Wallis



Table des matières

Les différentes formations proposées

Les principes de la Croix-Rouge	2
Le service des cours de la Croix-Rouge Valais	3–4
Les conditions générales	5

Petite enfance

Baby-sitting	6–7
Baby-sitting plus	8–9
Le service de Baby-sitting	10
Le service de garde d'enfants malades ou accidentés à domicile – GED	11

Age adulte

Auxiliaire de santé	12–14
PDSB – Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires	15–16
Passage – Formation aux soins palliatifs	17
Luana	18
Accompagnement d'une personne en fin de vie	19–20
Comment accompagner une personne souffrant de démence?	21–22
Le service d'aide aux proches	23
Les formations continues	24



Les principes de la Croix-Rouge

Les sept Principes fondamentaux de la Croix-Rouge Suisse ont été adoptés lors de la XXe Conférence internationale de la Croix-Rouge à Vienne, en 1965. Ils représentent les valeurs qui guident toute action réalisée dans le cadre de la Croix-Rouge.

Humanité

Né du souci de porter secours sans discrimination aux blessés des champs de bataille, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sous son aspect international et national, s'efforce de prévenir et d'alléger en toute circonstance les souffrances des hommes. Il tend à protéger la vie et la santé ainsi qu'à faire respecter la personne humaine. Il favorise la compréhension mutuelle, l'amitié, la coopération et une paix durable entre tous les peuples.

Impartialité

Il ne fait aucune distinction de nationalité, de race, de religion, de condition sociale et d'appartenance politique. Il s'applique seulement à secourir les individus à la mesure de leur souffrance et à subvenir par priorité aux détresses les plus urgentes.

Neutralité

Afin de garder la confiance de tous, le mouvement s'abstient de prendre part aux hostilités et, en tout temps, aux controverses d'ordre politique, racial, religieux et idéologique.

Indépendance

Le Mouvement est indépendant. Auxiliaires des pouvoirs publics dans leurs activités humanitaires et soumises aux lois qui régissent leur pays respectif, les Sociétés nationales doivent pourtant conserver une autonomie qui leur permette d'agir toujours selon les principes du Mouvement.

Volontariat

Il est un mouvement de secours volontaire et désintéressé.

Unité

Il ne peut y avoir qu'une seule Société de la Croix-Rouge ou du Croissant-Rouge dans un même pays. Elle doit être ouverte à tous et étendre son action humanitaire au territoire entier.

Universalité

Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, au sein duquel toutes les Sociétés ont des droits égaux et le devoir de s'entraider, est universel.

Le service des cours de la Croix-Rouge Valais

«Promouvoir la santé, c'est prendre soin de la vie»

C'est dans cette optique que la Croix-Rouge Valais propose des cours qui permettent à tous* de mieux connaître et comprendre les différentes périodes de la vie.

Les valeurs qui guident le service des cours sont directement issues des Principes de la Croix-Rouge. Ainsi, chaque participant est considéré comme un individu unique et respecté en tant que tel. L'approche de l'être humain développée au travers des formations proposées est globale. L'individu est alors pris en compte dans ses dimensions biologique, psychologique, sociale, culturelle et spirituelle.

La palette de formations proposée permet à **tout un chacun** de développer ses connaissances, ses attitudes et ses aptitudes dans le but de maintenir sa santé à un niveau optimal. Les cours de la Croix-Rouge Valais contribuent ainsi activement à ce processus dynamique.

Afin de répondre aux besoins de l'ensemble de la population, le service des cours offre des formations couvrant tous les âges de la vie, allant de la petite enfance à la fin de vie. Par ailleurs, une étroite collaboration existe avec les divers services proposés par la Croix-Rouge Valais tels que le service de Baby-sitting et d'Aide aux proches.

Inséré dans le réseau Valaisan, le service des cours de la Croix-Rouge Valais collabore étroitement avec différentes associations ou organismes (école des parents, plannings familiaux, offices régionaux de placement, centre d'information et d'orientation, Pro Senectute, Association Alzheimer).

Grâce à ces différents partenariats et collaborations, les cours proposés permettent aux participants de bénéficier de compétences multiples et complémentaires.

L'équipe pédagogique est constituée de professionnels* de la santé. Par ailleurs, les formateurs* possèdent l'expérience du domaine dans lequel ils interviennent. Tous sont formés en pédagogie des adultes.

* Tout ce dépliant se lit aussi bien au féminin qu'au masculin.



La qualité des prestations fournies par le service des cours et de ses collaborateurs est confirmée puisque le certificat EduQua nous a été délivré en février 2005 et reconduit tous les trois ans.

Toute l'équipe du service des cours de la Croix-Rouge Valais se tient à votre disposition pour tout renseignement et vous souhaite beaucoup de plaisir durant votre formation.

Corinne Dettwiler, Responsable des cours
Croix-Rouge Valais romand

Les conditions générales

Inscription et admission aux cours

Vous pouvez manifester votre intérêt pour les cours en téléphonant directement au secrétariat au 027/322.13.54. Nous nous ferons un plaisir de vous renseigner sur les différentes formations proposées et vous enverrons tous les documents nécessaires.

Le dernier délai d'inscription à un cours est, en principe, de 15 jours avant le début de celui-ci. Pour la formation d'auxiliaire de santé, une procédure d'admission particulière existe et les inscriptions sont traitées par ordre d'arrivée. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous reporter à la page 12 de la brochure ou vous adresser directement à notre secrétariat.

L'inscription à un cours se fait personnellement.

Lorsque des conditions particulières existent, elles sont indiquées directement dans les pages qui présentent le cours. **Toute personne intéressée peut participer aux cours proposés par la Croix-Rouge Valais**, pour autant qu'elle se soit préalablement inscrite et qu'elle ait payé la finance d'inscription.

Attestation *

Une attestation de participation est remise par la formatrice le dernier jour de cours, en fonction des présences aux cours.

Désistement

20–10 jours avant le début du cours : 20% du prix

19–08 jours avant le début du cours : 40% du prix

07–00 jours avant le début du cours : 80% du prix

Dès le premier jour du cours : 100% du prix.

Baby-sitting

Garder un enfant quelques heures le soir ou le jour, représente pour le baby-sitter une expérience passionnante et un petit apport financier.

En suivant ce cours, le baby-sitter bénéficiera des informations indispensables pour s'occuper d'un bébé ou d'un enfant en bonne santé.

Par ailleurs, une fois son attestation en poche, il a la possibilité de s'inscrire gratuitement sur des listes qui seront diffusées dans les régions de Sierre, Sion, Martigny et Monthey, par le biais de notre service.

Thèmes abordés

- Les principales étapes du développement d'un enfant
- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- L'alimentation de l'enfant
- Les gestes essentiels pour s'occuper d'un enfant
- Les jeux et activités qui conviennent aux enfants
- Les sources d'accidents et la prévention des risques
- Comment réagir en cas de difficultés

Formatrice	Infirmière spécialisée en pédiatrie
Conditions d'admission	Être âgé de 14 ans. Respecter les règles de comportement en groupe.
Prix	CHF 150.–

Sierre

Lieu	École Supérieure de Commerce Ch. des Vieilles Cibles 6, 3960 Sierre
Horaires	Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 (et 16h30 le dernier jour de cours)
Durée	11 heures, soit 1x 5 heures – 1x 6 heures
Dates 2012 *	Cours A : Avril 28 / Mai 12 Cours B : Octobre 27 / Novembre 10

Sion

Lieu	HES-SO Valais-Wallis Ch. de l'Agasse 5, 1950 Sion
Horaires	Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 (et 16h30 le dernier jour de cours)
Durée	11 heures, soit 1x 5 heures – 1x 6 heures
Dates 2012 *	Cours A : Février 04 – 11 Cours B : Avril 28 / Mai 12 Cours C : Novembre 17 / Décembre 01

Martigny

Lieu	Hôpital de Martigny, 1920 Martigny (Entrée des Urgences)
Horaires	Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 (et 16h30 le dernier jour de cours)
Durée	11 heures, soit 1x 5 heures – 1x 6 heures
Dates 2012 *	Cours A : Janvier 21 / Février 04 Cours B : Septembre 01, 15

Monthey

Lieu	Maison du Monde – La Ferme à Vannay Av. du Crochetan 42, 1870 Monthey
Horaires	Le mercredi de 13h00 à 15h30 (et 16h30 le dernier jour de cours)
Durée	11 heures, soit 3x 2h30 – 1x 3h30
Dates 2012 *	Cours A : Janvier 11, 18, 25 / Février 01 Cours B : Avril 18, 25 / Mai 02, 09 Cours C : Août 22, 29 / Septembre 05, 12 Cours D : Novembre 28 / Décembre 05, 12, 19

* sous réserve de modifications

Baby-sitting PLUS

Ce cours est destiné aux personnes qui désirent s'occuper d'enfants à domicile (jeunes gens au pair, grands-parents...)

En suivant ce cours, le baby-sitter PLUS comprendra les besoins de base d'un jeune bébé et d'un enfant, de sorte qu'ils soient satisfaits tel que l'alimentation, le sommeil, l'élimination... Ce cours ciblera également l'importance du contact humain pour le développement physique et mental des enfants. Il permettra aussi de connaître les activités créatives et ludiques, adaptées à chaque âge.

Les personnes ayant suivi le cours de baby-sitting ne suivront que le deuxième module.

Thèmes abordés

Module 1

- Les principales étapes du développement d'un enfant
- Les besoins fondamentaux de l'enfant
- L'alimentation de l'enfant
- Les gestes essentiels pour s'occuper d'un enfant
- Les jeux et activités qui conviennent aux enfants
- Les sources d'accidents et la prévention des risques
- Comment réagir en cas de difficultés

A la fin de ce module, les participants recevront l'attestation Baby-sitting Croix-Rouge Suisse.

Module 2

Ce module apporte des notions complémentaires au premier module.

- Besoin d'être propre et soigné
- Besoin de boire et manger
- Besoin de jouer et se récréer

Baby-sitting PLUS

- Le développement psychomoteur de l'enfant
- Les accidents
- Les médicaments
- La douleur
- L'enfant malade
- Comment porter correctement un enfant
- La maltraitance
- La communication

Formatrice	Infirmière spécialisée en pédiatrie
Conditions d'admission	Être âgé de 16 ans. Respecter les règles de comportement en groupe.
Prix	CHF 400.— Modules 1 et 2 CHF 250.— Module 2 uniquement, pour les personnes ayant l'attestation de baby-sitting Croix-Rouge.

Sion

Lieu	HES-SO Valais-Wallis Ch. de l'Agasse 5, 1950 Sion
Horaires	De 13h30 à 16h00
Durée	20 heures, soit 8x 2h30
Dates 2012 *	Module 1: Mars 03, 17 Module 2: Mars 31 / Avril 21

* sous réserve de modifications

Le service de Baby-sitting Regions de Sierre - Sion - Martigny - Monthey

Vous avez envie d'aller au cinéma, de passer une soirée entre amis, d'aller faire des courses... et vous avez un jeune enfant qui ne peut pas vous accompagner?

- La Croix-Rouge Valais met gracieusement à votre disposition une liste de baby-sitters, formés par ses soins, âgés de 14 ans au minimum.
- Le baby-sitter se rend au domicile des parents, veille sur les enfants, joue avec eux, leur donne un repas, s'occupe de leur toilette. Il ne prendra pas en charge d'enfants malades. Il peut garder 3 enfants, pendant 5 heures au maximum si les enfants sont éveillés. Dès 22 heures, le baby-sitter doit avoir la possibilité de dormir sur place.
- Le coût est de Fr. 8.– par heure de garde effectuée entre 08h00 et 20h00 et Fr. 7.– dès 20h00. Le tarif est majoré d'un franc par heure dès le 3ème enfant.

Le service de garde d'enfants malades ou accidentés à domicile – GED

Vous avez un enfant, il est malade ou accidenté et vous travaillez? Vous ne pouvez le confier à sa structure de garde habituelle? (crèche, école,...)

La Croix-Rouge Valais met à votre disposition une garde formée à cet effet. Elle se rend au domicile, au plus tard 4 heures après votre appel.

La Garde Croix-Rouge répond aux besoins de l'enfant malade et administre les soins et médicaments convenus avec les parents. Elle lui prépare ses repas et fait appel, en cas de besoin, au pédiatre désigné par les parents.

Le coût de ce service est en fonction du revenu de la famille, mais au minimum Fr. 5.– par heure d'intervention. Ce service est pris en charge par certaines caisses-maladie.

Service GED – Région Valais romand

Tél: 027 322 13 54 ou 079 796 02 07

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi: de 07h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00

le dimanche: de 19h00 à 20h00



Auxiliaire de santé

Le cours d'auxiliaire de santé est ouvert à toute personne intéressée par les questions traitant de la santé. Il apporte des connaissances sur le fonctionnement du corps humain et permet à tout un chacun d'adopter des comportements favorables au maintien de la santé. Suite à ce cours, l'auxiliaire de santé peut, s'il le souhaite, proposer ses services à des personnes adultes en bonne santé, malades, et/ou handicapées à domicile ou en institutions de soins. Il exécute alors les soins qu'il prodigue sous la supervision du personnel soignant formé.

Thèmes abordés

- Les soins corporels
- L'hygiène
- La mobilisation
- PDSB
- L'alimentation
- L'élimination
- Les fonctions vitales
- Le repos et le sommeil
- La communication
- L'observation et les transmissions
- L'organisation de son travail

Conditions d'admission particulières en plus des conditions générales

- Avoir 18 ans révolus
- Être en possession d'un permis de séjour valable
- Parler, comprendre et écrire le français (niveau A2)
- Être en bonne santé physique et psychique
- Avoir de l'intérêt pour travailler auprès de personnes nécessitant des soins

Procédure d'admission obligatoire

Toute personne désirant effectuer cette formation devra:

- Accomplir un pré-stage de 5 jours ouvrables
- Fournir une photo passeport récente
- Envoyer une copie du récépissé du paiement de la finance d'inscription
- Retourner le document **conditions générales** dûment signé
- Participer à une séance de sélection et d'informations *

Déroulement du cours

20 jours de cours (120 heures), qui alternent exercices pratiques et connaissances théoriques, suivis de 15 jours ouvrables de stage obligatoire. Le stage est non rémunéré.

Formatrice	Toutes les formatrices du cours sont des infirmières spécialisées dans divers domaines de la santé.
Prix	CHF 150.— de finance d'inscription. (Ce montant reste acquis quelle que soit la décision d'admission.) CHF 2'000.— d'écologie

Martigny

Lieu	Avenue de la Gare 28 1920 Martigny
Horaires	de 08h15 à 11h35 et de 13h00 à 16h30
Durée	120 heures, soit 20 jours de cours (généralement le samedi) et 15 jours ouvrables de stage
Conditions d'admission	Il est obligatoire de participer à une séance de sélection et d'information pour pouvoir débiter le cours. Ces séances ont lieu, en principe, aux mois d'octobre et novembre pour le cours A et mai et juin pour le cours B.
Dates 2012 *	Cours A : Janvier 14, 21, 28 Février 04, 11 Mars 03, 10, 17, 24, 31 Avril 21, 28 Mai 05, 12, 26 Juin 02, 09, 16, 23, 30 Cours B : Août 17, 18, 24, 25, 31 Septembre 01, 07, 08, 15, 22, 29 Octobre 06, 27 Novembre 03, 10, 17, 24 Décembre 01, 08, 15

* La convocation à la séance d'information et de sélection se fait **uniquement** lorsque les conditions et la procédure d'admission sont satisfaites.

PDSB – Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires

Ce cours est destiné aux soignants désirant se former à des méthodes de mobilisation sécuritaires tant pour eux que pour les résidents.

L'approche PDSB, venue du Québec, donne aux soignants les bases nécessaires pour travailler en sécurité. Elle enseigne des mouvements protégeant le dos et invite également les soignants à analyser des situations difficiles afin d'apporter des solutions individualisées. Elle fait appel au sens pratique de chacun et sollicite au maximum les ressources du bénéficiaire de soins.

Où s'applique le PDSB?

Le PDSB s'applique aussi bien dans les EMS, hôpitaux et centres de réadaptation que dans les soins à domicile où l'équipement est moins présent.

Où est enseigné le PDSB?

- Il est enseigné dans les centres de formation de la Croix-Rouge Valais.
- En intramuros dans les diverses institutions de soins

Ces cours sont donnés par des formateurs PDSB, formés par les maîtres formateurs de la Croix-Rouge vaudoise, partenaire de l'ASSTSAS (Association en Santé et Sécurité au Travail) du Québec.

Types de formation

Une formation de base de 20 heures permet d'acquérir les différents outils et d'appliquer les principes dans sa pratique professionnelle et sa vie quotidienne. Les 20 heures peuvent être réparties selon les disponibilités de l'établissement (sur 3, 4 ou 5 jours).

Descriptif de la formation

Exercices pratiques et concrets construits autour de situations rencontrées par les participants :

- Lever et asseoir au fauteuil
- Accompagnement à la marche
- Rehausser du fauteuil
- Remonter et tourner dans le lit

Martigny

Lieu	Avenue de la Gare 28 1920 Martigny
Horaires	de 08h15 à 11h35 et de 13h00 à 16h30
Durée	120 heures, soit 20 jours de cours (généralement le jeudi et le vendredi) et 15 jours ouvrables de stage
Conditions d'admission	Il est obligatoire de participer à une séance de sélection et d'information pour pouvoir débiter le cours. Ces séances ont lieu, en principe, aux mois d'octobre et novembre pour le cours A, janvier et février pour le cours B ainsi que mai et juin pour le cours C.
Dates 2012 *	Cours A : Janvier 12, 13, 19, 20, 26, 27 Février 02, 03, 09, 10, 16, 17 Mars 01, 02, 08, 09, 15, 16, 22, 29, 30 Cours B : Avril 05, 06, 19, 20, 26, 27 Mai 03, 04, 10, 11, 24, 25, 31 Juin 01, 08, 14, 15, 21, 22, 28 Cours C : Septembre 06, 07, 13, 14, 20, 21, 27, 28 Octobre 04, 05, 25, 26 Novembre 08, 09, 15, 16, 22, 23, 29 Décembre 06

* La convocation à la séance d'information et de sélection se fait **uniquement** lorsque les conditions et la procédure d'admission sont satisfaites.

Passage

Formation aux soins palliatifs

- Relever d'une chute
- Effectuer des tâches de déplacement à l'aide de diverses méthodes adaptées à votre morphologie et aux différentes situations de soins
- Apport théorique permettant d'appliquer des principes sécuritaires pour le soignant et pour le bénéficiaire de soins

Démarche qualité

Visite du site avant le cours: connaissance du milieu et des tâches pour analyser les risques liés au lieu de travail (matériel utilisé, situation des résidents) dans le but d'adapter le cours aux besoins de l'institution.

Formatrice	Infirmières certifiées formatrices pour le PDSB.
Prix	CHF 400.— (visite de l'établissement) CHF 4'000.— (20 heures intra-muros) 12 participants maximum
Lieu	En institution de soins (EMS – CMS – hôpitaux)
Horaires	à définir
Durée	20 heures, 2 heures avant le cours pour la démarche qualité
Dates	À définir avec l'institution

Ce cours est destiné aux proches ou bénévoles intervenant dans l'accompagnement de personnes gravement malades ou en fin de vie au sein de réseaux liés aux soins palliatifs dans des institutions ou dans l'aide de voisinage, ou souhaitant se préparer à de telles activités.

ou

A des auxiliaires de santé employés au sein de projets ou de réseaux liés aux soins palliatifs, dans des institutions ou des services d'aide et de soins à domicile et amenés à accompagner des personnes gravement malades ou en fin de vie ou souhaitant se perfectionner dans ce domaine.

Thèmes abordés

- Notion de santé, maladie, fin de vie, mort et deuil et fondements des soins palliatifs
- Spécificités de la communication avec des personnes gravement malades ou en fin de vie
- Impact du processus de fin de vie sur l'environnement social – la mort et son accompagnement
- Aspects juridiques et éthiques de l'accompagnement de fin de vie
- Aide à la recherche de sens, soutien au deuil
- Réalité de l'engagement en tant qu'accompagnateur de personnes gravement malades ou en fin de vie

Ce cours propose également un espace d'échange permettant de partager en toute confidentialité des expériences vécues.

Formatrice	Infirmière bénéficiant d'une expérience théorique et pratique des soins palliatifs.
Prix	CHF 960.—, La formation a été conçue sur le modèle des lignes directrices et des standards de qualité de palliative care

Formation aux soins palliatifs

Sion

Lieu	Région de Sion ou en institution
Horaires	Le jeudi de 18h00 à 21h00
Durée	48 heures, 8 modules
Dates 2012 *	Automne 2012

* sous réserve de modifications

Luana

Ce cours s'adresse aux personnes migrantes qui souhaitent compléter leurs connaissances pratiques en matière de santé. Le cours s'appuie sur les connaissances des participants et les encourage à développer leurs compétences personnelles et sociales. Pour les personnes récemment établies en Suisse, il peut être un pré-requis nécessaire pour pouvoir suivre le cours d'Auxiliaire de santé. Selon les besoins, un interprète et une garderie sont mis à disposition.

Thèmes abordés

- Le système de santé en Suisse et en Valais
- La prévention des infections sexuellement transmissibles
- La gestion du stress
- La prévention des comportements à risques
- L'alimentation

Ce cours propose également un espace d'échange permettant de partager en toute confidentialité des expériences vécues.

Formatrice	Les intervenants sont des professionnels du domaine de la santé et du social
-------------------	--

Ce cours est organisé en partenariat avec :

- la Maison du Monde
- la Croix-Rouge Suisse
- les SIPE
- la ligue valaisanne contre les toxicomanies
- l'Etat du Valais, service de l'Action Sociale

Monthey

Lieu	Maison du Monde – La Ferme à Vannay Av. du Crochetan 42, 1870 Monthey
Horaires	Le mercredi de 9h00 à 11h30
Durée	20h00, soit 8x 2h30 (matinée)
Dates 2012 *	Mai 02, 09, 23, 30 Juin 06, 13, 20, 27

Accompagnement d'une personne en fin de vie

Ce cours s'adresse à toute personne qui s'interroge sur la fin de vie. En développant ses connaissances sur les soins palliatifs, le participant sera mieux à même de comprendre les besoins de la personne en fin de vie et de son entourage. Il pourra ainsi adapter son accompagnement et sera mieux armé pour affronter le processus de la mort.

Thèmes abordés

- Les besoins du mourant
- Le processus de la fin de vie
- Les étapes du deuil
- Fondements des soins palliatifs
- L'accompagnement de la personne en fin de vie et de son entourage
- L'euthanasie

Ce cours propose également un espace d'échange permettant de partager en toute confidentialité des expériences vécues.

Formatrice	Infirmière clinicienne
Prix	CHF 200.–

Martigny

Lieu	Avenue de la Gare 28, 1920 Martigny
Horaires	Le jeudi de 13h30 à 16h00
Durée	10 heures, soit 4x 2h30
Dates 2012 *	Mars 01, 08, 15, 22

Martigny

Formatrice	Infirmière spécialisée en soins palliatifs
Lieu	Avenue de la Gare 28, 1920 Martigny
Horaires	Le mardi de 19h00 à 21h00
Durée	10 heures, soit 5x 2 heures
Dates 2012 *	Janvier 10, 17, 24, 31 Février 07

Comment accompagner les personnes souffrant de démence ?

Ce cours aide à mieux comprendre les attitudes et les réactions d'un aîné atteint dans sa santé mentale. Le participant trouvera ainsi des réponses et un soutien qui l'aideront à faire face à la situation rencontrée.

Thèmes abordés

- Les différentes sortes de démences
- Les besoins de la personne démente
- Les réactions des personnes malades
- Les attitudes à adopter face aux troubles du comportement
- La communication avec la personne malade
- Le vécu des familles

Formatrice	Infirmière en psychiatrie
Conditions d'admission	Être âgé de 18 ans révolus
Prix	CHF 280.–

Ce cours propose également un espace d'échange permettant de partager en toute confidentialité des expériences vécues.

Martigny

Lieu	Avenue de la Gare 28 1920 Martigny
Horaires	Le lundi et le jeudi de 18h30 à 20h30
Durée	14 heures, soit 7x 2 heures
Dates 2012 *	Avril 16, 19, 23, 26, 30 Mai 03, 07

Martigny

Formatrice	Infirmière spécialisée en soins palliatifs
Lieu	Avenue de la Gare 28 1920 Martigny
Horaires	Le mardi de 19h00 à 21h00
Durée	10 heures, soit 5x 2 heures
Dates 2012 *	Août 28 Septembre 04, 11, 18, 25

Le service d'aide aux proches

Martigny

Lieu	Avenue de la Gare 28 1920 Martigny
Horaires	Le lundi et le jeudi de 18h30 à 20h30
Durée	14 heures, soit 7x 2 heures
Dates 2012 *	Octobre 22, 25, 29 Novembre 05, 08, 12, 15

Parlons d'Alzheimer

Un temps d'information, d'échange et de réflexion sur le vécu quotidien des personnes qui ont dans leur entourage un proche atteint de la maladie d'Alzheimer.

Ce cours est proposé par Pro-Senectute Valais et reste complémentaire avec le cours Croix-Rouge puisqu'il est principalement axé sur l'échange et la discussion.

«Pour aider ceux qui aident»

Le service d'Aide aux proches propose une présence et un accompagnement à domicile. Il est destiné à soutenir les aidants familiaux vivant avec une personne dépendante, atteinte de démence, d'une maladie apparentée comme la maladie d'Alzheimer ou d'une autre maladie.

Le but du service est de permettre aux proches de pouvoir bénéficier, de temps à autre, d'un temps de répit, d'une pause dans le quotidien, d'un moment pour soi tout en pouvant compter sur une présence sécurisante et un accompagnement de qualité à domicile.

La Croix-Rouge Valais met à votre disposition, soit un bénévole, soit un auxiliaire de santé et ce en fonction de:

- La complexité de la situation
- L'état de santé de la personne
- La durée, la fréquence et les horaires de visite
- La possibilité, ou non, pour les proches de faire appel à des auxiliaires de vie

Les tarifs sont disponibles au secrétariat de la Croix-Rouge Valais.

Ce relais se veut complémentaire aux services d'aide officiels.

Le service d'Aide aux proches s'adresse à tout le Valais romand.

Les formations continues

Ces cours sont proposés dans chaque institution de soins et sont destinés à tous les collaborateurs.

- PDSB – Principes pour le Déplacement Sécuritaire des Bénéficiaires (20h)
- Team building – Techniques de gestion d'équipe (12h)
- La prévention d'escarres (3h)
- Soins des pieds chez la personne âgée (Théorie + utilisation de manuquick) (3h)
- Les démences (12h)
- La fin de vie (10h)
- Alimentation chez la personne âgée diabétique (3h)
- Toilette au lit et au lavabo (3h)
- Le lâcher-prise (3h)
- La communication au sein de l'équipe (6h)
- La prise en charge d'une stagiaire auxiliaire de santé (3h)
- Les transmissions écrites (12h)





Croix-Rouge Valais
Association cantonale
rue du Chanoine Berchtold 10
1951 Sion

Tél. + 41 27 322 13 54
Fax. + 41 27 322 73 70

E-mail: info@croix-rouge-valais.ch
www.croix-rouge-valais.ch

Heures d'ouverture:
Du lundi au vendredi de 08h00 – 12h00 et de
13h30 – 17h00

